

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTEE PAR LE NOM DE SES RUES

Rue du Buhat

L'observation d'un plan de la ville de Noyon permet de remarquer que le réseau de la voirie est généralement constitué de pénétrantes et de transversales qui se coupent perpendiculairement. La rue du Buhat échappe au schéma habituel : dès les débuts de la formation de la cité « intra muros », elle fut un chemin de traverse, un raccourci qui reliait l'entrée de la ville par la Poterne au grand marché et à la maison de ville en une sorte de diagonale ondulante. Petit à petit elle fut bordée de masures et de maisons régulièrement reconstruites au cours des siècles. Dans les temps modernes, ces maisons se reconnaissent à leurs enseignes : Hôtel Notre-Dame de Liesse, maison de l'Épousée attenante à la maison de Pierre Sézille, le Cathiau Fortin, etc. Depuis des siècles, cette rue porte le nom qui la désigne encore de nos jours : du Buhat. Cependant l'orthographe de ce nom a varié selon les époques, les greffiers, les tabelions : buhat, buhat, buhat ; Jacques Levasseur hésite entre Petit Buha et buua. Aussi semble-t-il difficile de donner à ce mot une signification certaine, les lexicographes au surplus ayant retenu des définitions diverses. Nous pourrions peut-être nous rallier à l'explication de Ponthieux fondée sur une étymologie venue du bas-latin qui a engendré l'ancien verbe français buer au sens de produire, d'émaner de la buée, de la vapeur, du brouillard, et dont on retrouve le radical « bu » dans nébuleux (de nebula = nuage, brouillard). De sorte que buhat aurait désigné un lieu marécageux donc producteur de vapeur (en prenant l'effet pour la cause). On sait, en effet, que, dans les temps perdus dans les brumes de l'histoire, les voies de ce quartier se perdaient dans des marécages.

La création du fossé de la Versette, puis l'élévation des remparts vers le 11^e ou 12^e siècle favorisèrent l'assainissement de ces territoires du bas de la ville en deçà des murs. Au delà, les divagations de la Versette grossie de la Goële, celles de la Verse constituaient des marais créateurs de brouillards ou de buées depuis les remparts jusqu'au Marquais (Marquet). Tous ces marais jouaient d'ailleurs un rôle stratégique important en décourageant les incursions ennemies.

Ce que l'histoire nous a transmis avec certitude c'est que Buhat était le nom d'un fief dont le domaine immobilier comprenait des demeures de qualités inégales réparties dans les différentes rues de ce quartier et principalement dans la rue du Petit Buhat et dont le domaine foncier était constitué de terres agraires ou de pâturages entourés de marais.

Ce fief est cité pour la première fois dans un acte de vente de 1489. A la fin du 16^e siècle, Jean Sézille se qualifie Seigneur du Buhat et transmettra le titre à ses descendants jusqu'au 19^e siècle. Parmi ceux-ci il ne faut pas manquer de citer deux femmes qui assumèrent des fonctions rarement exercées à Noyon par nos contemporaines : Louise Sézille du Buhat qui avait épousé Jacques Beaucousin, directeur de la poste aux lettres de Noyon, prit en main ce service après le décès de son mari. Et c'est une de leurs filles, Monique, épouse d'Augustin de Richouffitz, officier d'artillerie de France, qui était responsable de la poste aux lettres en 1788.

Monsieur Braillon cite encore le nom de Simon Joseph Waubert de Buhat né en 1739, qui, en 1781, était capitaine au régiment provincial de Soissons.

La rue du Buhat fut habitée par des personnages dont l'histoire a conservé le souvenir. Entre la rue de l'Ange (de Belfort) et la rue des Juifs (Driencourt), se trouvait une ancienne dépendance de l'hostellerie de l'Épée devenue propriété de Jean Tondu de Muirger, d'une célèbre famille de Noyon. Il eut l'idée de faire creuser un port à Noyon sur l'emprise du boulevard Carnot actuel, ce qui supposait également la création d'un canal. Il en présenta le projet en 1785 au roi, à l'évêque, au maire et aux échevins. Mais les arguments d'ordre économique qu'il avançait furent démolis par Margerin, greffier du bailliage.

Le Ministre des Affaires étrangères noyonnais

Survint la Révolution Française dont les animateurs, s'appliquant à effacer tout ce qui avait un relent de féodalité ou

de religion, substituèrent à la rue du Buhat le nom d'un philosophe et encyclopédiste du 18^e siècle, Helvétius, dont l'ouvrage matérialiste « *L'Esprit* » prône le sensualisme absolu.

En ce temps-là, bien des Noyonnais furent victimes de la tourmente révolutionnaire. Mais on reste étonné de constater combien de leaders nationaux de la Révolution eurent peu ou prou des liens avec Noyon et sa région : Danton, Gracchus-Babeuf, Saint-Just, Fouquier-Tinville, Lebrun-Tondu, Coupé...

La rue du Buhat nous ramène à l'un des membres de la famille Tondu. L'inventeur du port de Noyon avait un cousin dont le père, Christophe Tondu, était marguillier de la paroisse de la Madeleine. Pour ce motif sans doute, ce cousin, prénommé Pierre, Henri, Marie, fut baptisé en cette église le 28 août 1754, et eut pour parrain Pierre de la Cropte de Frampalais, chanoine, archidiacre et vicaire général de Monseigneur l'évêque comte de Noyon, pair de France (Mgr. de la Cropte de Bourzac) et pour marraine très haute et très puissante dame, Madame Marie-Henriette Achard de Joumard de Légé, comtesse de Bourzac (belle-sœur du même évêque). Le petit Pierre Tondu fut protégé par le chapitre qui le fit instruire en vue de la prêtrise.

C'est ce personnage connu sous le nom de Lebrun-Tondu, qui, ayant délaissé la prêtrise, travailla à l'Observatoire de Paris, entra dans l'armée, devint journaliste aux Pays-Bas, pris part à une révolution, enfin, ayant été appelé par Dumouriez, revint à Paris pour travailler aux Affaires étrangères et en devint Ministre aux côtés de Vergnaud, Brissot, Rolant et autres. Jugé trop tiède par Robespierre, il ne tarda pas à être balayé avec les Girondins par la première terreur. Coupable de conspiration contre l'unité de la République, il fut exécuté le jour même de sa condamnation à mort le 27 septembre 1793. Ainsi entra dans l'histoire le protégé des chanoines de Noyon.

*
**

Le bourreau noyonnais

Sous l'ancien régime, Noyon, siège d'une juridiction criminelle, avait un exécuteur des sentences criminelles. Au 18^e siècle, le bourreau de Noyon, nommé Desmorest François Joseph, habitait rue du Buhat. Il fut victime de la haine d'un membre du Comité de salut public, le conventionnel Louis de Saint-Just qui le fit enfermer dans la prison de Noyon pour avoir proclamé qu'il « mourrait pour Dieu et son souverain ». Il y mourut effectivement en 1794.

La charge de bourreau était héréditaire et nul ne pouvait s'y soustraire. Son fils, Joseph François Desmorest, ayant quitté Noyon, s'était engagé au 7^e Régiment d'artillerie dans l'espoir d'échapper à l'obligation de succéder à son père.

Précaution inutile ! Son père mort, il fut requis et amené de force à Paris pour y exercer la fonction de premier aide du bourreau, Henri Sanson, qui lui aussi venait de succéder à son père. C'est ainsi qu'il exerça à Paris sa sinistre besogne pendant 6 années à partir du 6 janvier 1794. Il recevait les ordres d'exécution de Fouquier-Tinville, originaire de l'Aisne, beau-frère, neveu et cousin de deux chanoines de la cathédrale de Noyon, devenu néanmoins accusateur public alimentant sans trêve la guillotine durant la grande Terreur qui dura jusqu'à la chute de Robespierre le 27 juillet 1794. C'est pendant cette période que Joseph Desmorest eut à couper un nombre considérable de têtes, puisqu'en 49 jours le couperet tomba 1 376 fois. Desmorest raconte dans une lettre dont nous avons le fac-similé quels furent les derniers gestes de Robespierre et de ses comparses Couthon et Saint-Just mis en accusation, condamnés à mort et exécutés le 10 thermidor. C'est lui qui procéda à leur exécution, c'est lui, un Noyonnais, qui entendit les dernières paroles de Robespierre !

Après trente années d'une activité exceptionnelle d'exécuteur des sentences criminelles en diverses villes, Joseph Desmorest s'en vint prendre sa retraite avec sa famille dans la rue du Buhat. Petit à petit il s'intégra à la population ; mais le boulanger mettait à l'envers le pain qui lui était destiné afin qu'il n'ait pas à toucher le pain des autres citoyens. Il termina sa vie dans une grande pauvreté, mais entouré de l'estime des Noyonnais qui lui savaient gré d'avoir fait évader des condamnés qui lui étaient confiés et d'avoir mis fin aux crimes du tyran.

Envoi — Après tant de troubles et tant de guerres, après être demeurée longtemps dans les ruines, la rue du Buhat a repris une vie pacifique. Ses habitants vivent dans un immeuble neuf, dans des pavillons, dans quelques maisons qui témoignent du passé. D'autres enfin ont abrité leur existence dans un îlot d'habitations collectives dénommé « Square P. et M. Curie » encerclé par les rues du Buhat,

des Tanneurs, des Boucheries. Et le calme n'est rompu, à temps précis, que par les voix des enfants qui viennent meubler leurs loisirs auprès des monitrices du Centre Social de la Caisse d'allocations familiales de l'Oise.

(à suivre)

Jean Goumard